

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON

S M I C A

Immeuble Le Sérial
10 rue du Faubourg Lo Barri
12000 RODEZ

Séance : 19 février 2024

Numéro : 1

Objet : Approbation du PV du
Comité Syndical du 8 décembre
2023 ainsi que du 8 janvier 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE POUR LA MODERNISATION NUMÉRIQUE ET L'INGÉNIERIE INFORMATIQUE DES COLLECTIVITÉS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ADHÉRENTS

L'an deux mille vingt-quatre,
Le dix-neuf février

Les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 6 février 2024, se sont réunis à la salle de réunion de l'Immeuble Le Sérial, 10 rue du Faubourg Lo Barri, 12000 RODEZ, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GRIMAL.

Nombre de membres en exercice 27.

10 membres présents, 7 membres représentés, 10 membres absents.

Membres présents : ARTUS Michel, AYGALLENQ Roland, BELIERES-AZEMAR Bernadette, CALVET Jean-Louis, CAYLA Florence, FEYBESSE Colette, GARDE Jacques, SOLIER Anne-Claire, GRIMAL Jean-Louis, VIDAL Jean-François.

Membres représentés : BESSIERE Jean-Louis, BORIES André, CONSTANS Anne-Marie, AYGALLENQ Roland, GALTIER Philippe, PRESNE Christine, REYNES Jean-Michel.

Membres absents : ABADIE-ROQUES Valérie, CALMELS Anne, DAVID Sébastien, DESCOTTE Gérard, GRIMAL Pierre, MARTY Paul, MASBOU Jean-Pierre, RECOULES Yannick, SERIN Thierry, TRANNOIS Eric.

Monsieur Michel ARTUS est nommé secrétaire.

Monsieur le Président présente et commente un à un les différents points du PV de la réunion du Comité Syndical du 8 décembre 2023 ayant donné lieu à délibération, à savoir :

- Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 19 octobre 2023
- Adhésion des nouveaux membres
- Prêt bancaire
- Ligne de trésorerie
- Décision modificative et virement de crédits
- Mise à disposition d'agents auprès de l'ADINE
- Remboursement de frais aux agents
- Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle
- Questions diverses

Par ailleurs, Monsieur le Président rappelle qu'un Comité Syndical exceptionnel s'est tenu le lundi 8 janvier. Celui-ci ne portait que sur l'emprunt bancaire devant être souscrit en 2024 pour financer le renouvellement des serveurs.

Oui l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical réuni ce jour :

APPROUVE le compte-rendu du Comité Syndical du 9 décembre 2023 et du 8 janvier 2024

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits.

Le Président du S.M.I.C.A

Acte dématérialisé

Jean-Louis GRIMAL